



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Société de sécurité

Question écrite n° 37569

Texte de la question

Mme Valérie Beauvais attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les demandes et les revendications des sociétés privées de sécurité. Les sociétés de privées de sécurité, qui emploient environ 180 000 agents de sécurité en France, concourent dans une large mesure au concept de sécurité globale, en complément des forces de police, de gendarmeries et des polices municipales. C'est ainsi que les agents privés de sécurité assurent la sécurité lors de grands événements culturels et sportifs mais exercent aussi des missions de sécurisation de grands groupes ou de sites sensibles. Afin de renforcer la protection de ces agents, assurer une meilleure concurrence entre les opérateurs de ce secteur économique mais aussi une plus grande coopération entre les entreprises de la sécurité publique et les forces de sécurité publique, ces professionnels souhaitent la mise en œuvre des mesures suivantes : des dispositifs de protection et de défense à l'occasion de l'exercice de leur fonction ; la possibilité d'équiper leurs agents de caméra-piétons ou de système audio d'enregistrement ; une procédure simplifiée de dépôt de plainte et d'accès à l'action civile ; une meilleure concurrence entre les entreprises de ce secteur à l'occasion de l'attribution de mission de sécurisation d'évènements ; une réduction des délais de traitement des dossiers déposés auprès du CNAPS ; une intégration aux travaux du Beauvau de la sécurité. En conséquence, elle lui demande de bien vouloir lui préciser les mesures que le Gouvernement entend mettre en œuvre pour répondre aux propositions et aux demandes formulées par les professionnels de la sécurité privée.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Beauvais](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37569

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 mars 2021](#), page 2501

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)